



COMMUNE DE COUVIN

Rapport annuel sur l'administration et les affaires de la Commune pour l'année 2025, présenté par le Collège communal au Conseil communal conformément à l'article L 1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.



CHAPITRE I : POLITIQUE GENERALE ET FINANCIERE DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2025

Préambule

La gestion communale doit poursuivre un objectif unique : améliorer la qualité de vie de ses citoyens. Dans ce cadre, le rôle des gestionnaires communaux est de créer les conditions optimales pour assurer cette qualité.

Niveau de pouvoir le plus proche de la population, la commune est l'espace où s'enracinent le « vivre ensemble », la solidarité et la cohésion sociale. À travers ses interventions en matière d'éducation, de logement, d'intégration sociale, de sécurité, d'économie, de culture, de mobilité ou encore en politique des « aînés », la commune est l'institution publique qui possède la capacité d'action la plus importante sur le quotidien de chaque citoyen.

Gestion financière et fiscalité

Face à un contexte budgétaire exigeant depuis plusieurs années, la commune de COUVIN poursuit une politique financière moderne, dynamique, rigoureuse, efficace et recentrée sur les missions de base.

L'objectif demeure un équilibre budgétaire, malgré les contraintes suivantes :

- La persistance d'une économie incertaine touchant tant les citoyens que les pouvoirs publics ;
- Le transfert croissant de compétences vers les communes et ce, depuis plusieurs années maintenant sans compensation financière équivalente.

La gestion de la dette repose sur un suivi permanent et des révisions techniques régulières destinées à en réduire le coût et optimiser la charge financière à long terme.

Développement économique – Commerce – Tourisme

Couvin doit devenir une référence socio-économique et également touristique. C'est ainsi que la Ville de COUVIN défend, à tous les niveaux de pouvoir, l'activité économique et touristique présente et future sur son territoire.

- Le dossier d'extension du zoning de Mariembourg reste prioritaire afin de soutenir la croissance des PME locales. Cependant, de nombreux éléments ont complexifié le dossier tout au long de la procédure et ce dernier est toujours en cours.
- La revitalisation du commerce de centre-ville constitue un axe majeur tout en tenant compte d'éléments importants, à savoir le centre commercial « La Couvinoise » et la mobilité en centre-ville et entre ce dernier et le centre commercial. A ce niveau, non seulement de nombreuses rencontres ont eu lieu avec le propriétaire du centre commercial, les autres

commerçants du zoning ainsi que les autres parties prenantes (SNCB, SPW, ...) mais la Ville a également acquis le bâtiment du cadastre et celui de la SNCB. Les actions qui sont menées doivent contrecarrer la désertification commerciale du centre-ville par un commerce de détail qui se réinvente au travers de nouvelles activités, dynamiques, d'idées revisitées, de concepts créatifs innovants par leur forme, leur contenu et/ou leur façon de faire.

Le projet d'aménagement du centre administratif envisagé sur le site de l'ancien Athénée Jean-Rey n'est nullement abandonné et demeure à l'étude afin d'optimiser l'usage du site, le tout dans un contexte financier difficile.

A travers le PCDR, la Ville poursuit la mise en valeur des initiatives locales et des produits locaux. La réfection des halles, afin d'y tenir entre autres un marché du terroir se poursuit, les travaux devraient être terminés en septembre 2026.

Comme stipulé ci-dessus, le tourisme constitue un levier de développement économique essentiel. Notre entité dispose de plusieurs sites qui peuvent servir de pôles de développement comme le site de Brûly-de-Pesche et celui des Grottes de Neptune (l'Adugeoir). Pour ce dernier, le dossier de La Maison de la Forêt se poursuit même si, pour raisons financières, le projet a dû être revu à la baisse mais tout en maintenant une certaine qualité.

Enseignement et formation

Au-delà de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement communal, la priorité est accordée à l'entretien, la sécurisation et l'amélioration des bâtiments scolaires.

La promotion sociale permet à des personnes adultes de poursuivre une offre de formation débouchant sur un emploi ou une formation supplémentaire en lien avec leur diplôme initial. Par ailleurs, des partenariats permettent une formation qualifiante décentralisée.

Cohésion sociale – Logement

Le niveau communal constitue le dernier maillon de la solidarité publique. Ce sont en effet la commune et son CPAS qui en dernier ressort doivent aider les citoyens à traverser les difficultés de la vie, qu'elles soient liées à la crise économique, à une perte d'emploi par exemple, ou qu'elles soient propres à un parcours individuel.

La coordination entre acteurs sociaux et la mise en œuvre de mesures transversales sont encouragées afin de répondre aux besoins réels de la population.

L'intégration sociale sur un territoire communal passe aussi par un plan d'investissement afin de se doter des infrastructures adaptées aux besoins nouveaux.

La population couvinoise qui a subi les conséquences de la désindustrialisation de la Wallonie ne peut pas laisser une partie d'entre celle-ci sans participer à la vie de la cité, c'est pourquoi la Ville défend une politique d'action sociale active. Le PCS continue à développer son travail autour de diverses actions.

Enfance – Jeunesse

La Ville s'engage à favoriser l'épanouissement des familles et des enfants. En effet, chacun doit pouvoir jouer son rôle de parent dans les meilleures conditions. Chacun doit pouvoir concilier sa vie professionnelle et sa vie familiale, tout en favorisant l'épanouissement et l'autonomie des enfants. L'accueil de l'enfant est une question centrale pour bon nombre de parents.

Une crèche avec 18 places d'accueil fonctionne depuis fin 2019 et une nouvelle crèche est en cours de finalisation sur le site du Bercet avec une fin des travaux et une ouverture prévues en 2026.

Une CCA (Commission Communale de l'Accueil) est mise en place depuis plusieurs années et une intervention financière de 6.000 € annuelle est octroyée dans ce cadre à Latitude Jeunes pour l'accueil. Des formations sont toujours dispensées afin d'améliorer les compétences des agents.

Culture et vie associative

La culture demeure un vecteur d'émancipation sociale. Elle représente un outil fondamental permettant l'épanouissement individuel, l'émancipation et le renforcement des liens sociaux. Elle constitue un instrument pour donner aux individus les moyens de comprendre le monde dans lequel ils vivent, de choisir leur destinée, d'y trouver leur place. La culture stimule la curiosité et l'ouverture sur le monde.

Le service bibliothèque poursuit ses partenariats ainsi que ses diverses animations et les accentue dans le cadre de sa reconnaissance.

Parallèlement à cela, la Ville soutient le Centre Culturel Christian Colle dans son développement et continue à subventionner les petites associations, comme les cercles d'histoire, les sociétés de musique, les marches folkloriques, ...

Comme les années précédentes, des concerts ont été organisés en collaboration avec le Centre Culturel local pendant la bonne saison et un concert de Noël en collaboration avec l'Académie de Musique.

Environnement – Energie

La ville entend montrer l'exemple en matière de transition énergétique. Elle est signataire du Plan Climat et du programme POLLEC 3. Elle œuvre à la réduction de sa propre consommation d'énergie tout en accompagnant les citoyens dans leurs initiatives durables.

Participation citoyenne et communication

Nous avons la chance de vivre dans un régime politique démocratique dans lequel les citoyens peuvent participer à la vie de la cité. Si les élections sont le moment phare de cette participation, celle-ci recouvre bien d'autres formes : vie associative, vie sportive, vie socioculturelle, participation aux commissions locales (du PCDR ou du PCDN), activités du PCS, ... La Ville portera donc une attention particulière au soutien de la vie associative dans son ensemble.

La participation, c'est aussi l'information. Dans cette optique, le site internet de la commune est un vrai portail d'informations des affaires communales et du CPAS. Les moyens sont mis en place pour une alimentation régulière. Une version papier du bulletin communal continue d'être publiée même si son contenu est quelque peu différent ainsi que sa périodicité qui est devenue mensuelle. Par ailleurs, les réseaux sociaux prenant une place de plus en plus importante dans l'information, la page Facebook est toujours active. Celle-ci permet une communication positive et une visibilité des diverses actions menées.

La Ville a maintenu l'organisation des réunions citoyennes en 2025.

CHAPITRE II : SITUATION D'ADMINISTRATION ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE

1. CONSEIL COMMUNAL - COLLEGE COMMUNAL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Le Conseil communal se compose de 14 élus UNIS, 8 élus ICI et 1 élu Écolo-GIC.

Le Collège communal se compose quant à lui du Bourgmestre UNIS ainsi que de 5 échevins UNIS et de la Présidente du C.P.A.S. UNIS.

2. C.P.A.S.

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Il a été procédé à la désignation des membres du Conseil de l'Action Sociale selon la répartition des sièges suivante :

- UNIS : 6
- ICI : 3

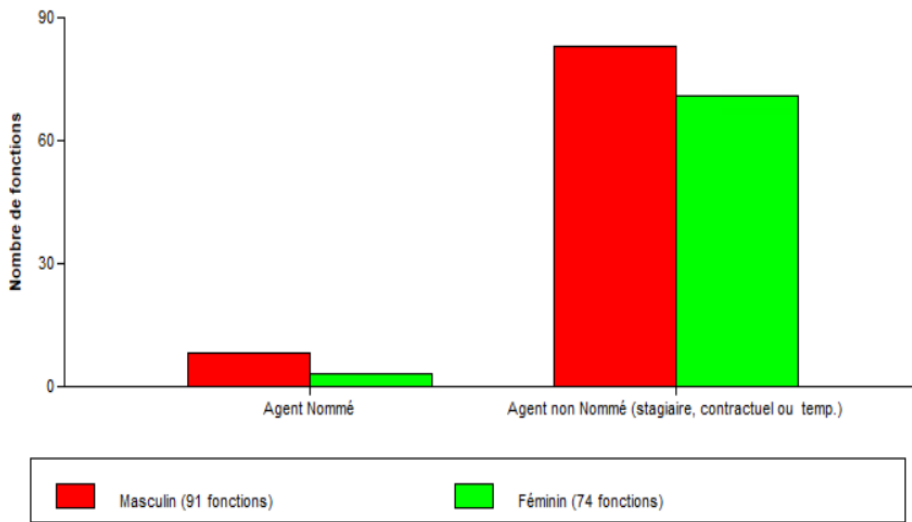
3. PERSONNEL

Au 31 décembre 2025, l'effectif du personnel communal est réparti de la façon suivante :

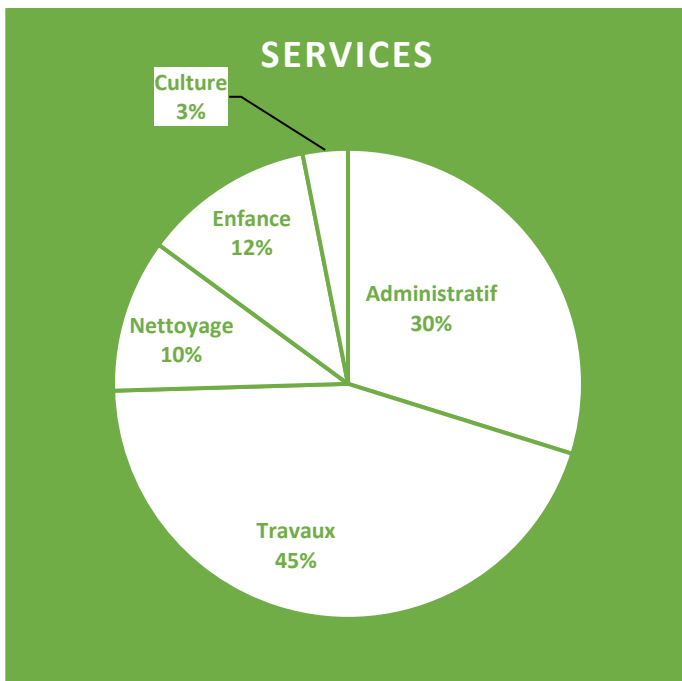
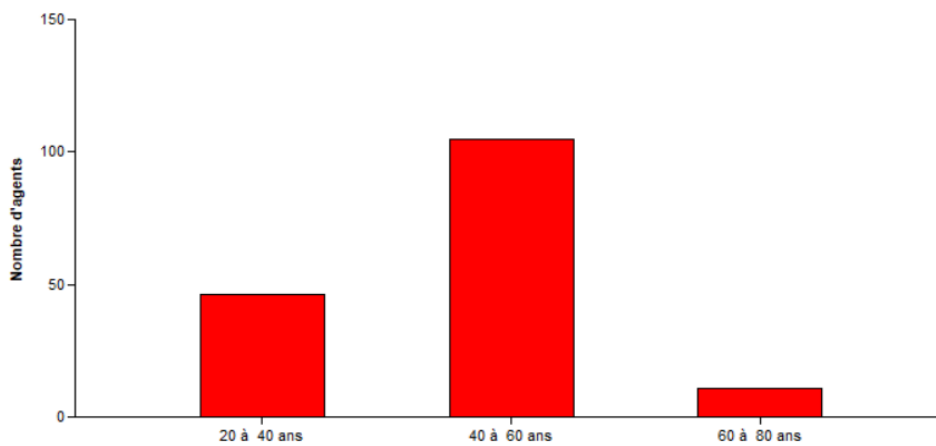
SERVICES	DEFINITIF	CONTRACT	APE	1ER EMPLOI	ACTIVA	APPRENTI	ART 60	TOTAL
<i>Administratif</i>	8	3	37	0	0	0	0	48
<i>Travaux</i>	3	1	68	0	0	0	0	72
<i>Nettoyage</i>	0	4	11	0	0	0	2	17
<i>Garderie / acc. Extra sc/ aide mat</i>	0	0	19	0	0	0	0	19
<i>Bibliothèque</i>	0	0	4	0	0	0	0	4
<i>Académie de musique</i>	0	1	0	0	0	0	0	1
Total année 2025	11	9	139	0	0	0	2	161
2024	13	8	132	0	0	0	0	157
2023	17	10	117	0	0	0	4	148
2022	19	11	114	0	0	0	8	152

- 6 agents sont en maladie longue durée.
- 1 agent en interruption de carrière complète (remplacé).

Répartition par position statutaire et par sexe - 31/12/2025



Répartition par âge - 31/12/2025



4. ETAT CIVIL ET POPULATION

a. Etat civil

BAEC migrations actes anciens	302
BAEC demande migrations autres communes	205
Décès	148
Demandes d'inhumation	142
Dernières volontés (déclarations + attestations)	192
Mariages (Actes mariages + Déclarations mariages signées + dossiers)	54
Cohabitations légales (cessations + Dossier de déclarations de cohabitation légale + Attestations enregistrement cohabitations légales)	122
Divorces	0
Naissances (Dossier déclarations de reconnaissances + Reconnaissances + Transcription d'adoption + Transcriptions actes de naissance étrangers + Changements sexe + prénoms)	210
Nationalités belges (+ dossiers en cours + Demandes nationalité belge et des conditions d'obtention)	31
Déclarations d'euthanasie	101
Dons d'organes	13
Demandes actes état-civil (E-guichet + BAEC guichet + Renseignements héritiers + Demandes recherches généalogiques)	224

b. Documents d'identité

Cartes d'identité électroniques (Belges et étrangers)	3570
Passeports	676
Permis de conduire	1356
Permis de conduire internationaux	35
Permis de conduire provisoire 36 mois, 18 mois, mod. 3	215

c. Nombre d'habitants

	TOTAL
Nombre d'habitants actuels au 31/12/2025	13923 habitants

d. Mutations durant l'année

	TOTAL
Entrées	693 (+2 en attente)
Mutations	428
Sorties	745

5. PROTOCOLE

Il y a eu 4 Commémorations en 2025 organisées par la Ville de Couvin :

- 8 mai
- 21 juillet
- 11 novembre
- 15 novembre (fête du Roi)

La Ville a collaboré à la commémoration du centenaire de la liaison Belgique-Congo le 05 avril 2025. Nous avons fêté 9 centennaires et plus.

6. MOBILITE

A. Dossiers terminés en 2025

- Activation de fiches-projets de Mobil ESEM : Organisation du Brevet du Cycliste pour (5P et 6P) – Ecole des Frontières, Remédiations seniors permis de conduire, ...
- Rue de la Goëtte – Couvin (sens unique)
- Rue de la Saboterie – Presgaux (suppression priorité droite)
- Rue Maurice Simon – Pesche (C3 desserte locale existant)
- Grand Place Couvin (stationnement)
- Rue Culot Haut – Petigny (organisation stationnement)
- Rue de la Consolation – Couvin (stationnement)
- Marquage vélo centre-ville de Couvin (Rue Marcel Moreau et Rue Cense Argile)
- Marquage chaussée à voie centrale Route de Pesche
- Règlement complémentaire - Pesche - Rue de la Barrière : Canalisation de la circulation
- Règlement complémentaire - Mariembourg - Rue du Démasqué - Priorité de passage : STOP
- Règlement complémentaire - Frasnes - Rue Saint-Roch : Sens unique limité
- Règlement complémentaire - Cul-des-Sarts - Site du Bailly - Interdiction de stationner
- Règlement complémentaire - Couvin - Gare des bus - Stationnement et arrêt interdits, excepté TEC
- Règlement complémentaire - Parking de la Ferme Waelkens à Couvin - Stationnement et interdiction de circulation
- Réservation d'un emplacement de stationnement pour personne handicapée à titre individuel 77 rue de la Falaise à 5660 Couvin
- Réservation d'un emplacement de stationnement pour personne handicapée à titre individuel devant le numéro 19 Faubourg de la Ville (au début de l'aire de stationnement) à 5660 Couvin
- Réservation d'un emplacement de stationnement pour personne handicapée à titre individuel - 88 rue de la Marcelle à 5660 Couvin
- Réservation d'un emplacement de stationnement pour personne handicapée à titre individuel en face du n° 33 Rue de la Falaise à 5660 Couvin
- Règlement complémentaire de "suppléance" de circulation routière - Stationnement au niveau du numéro 97 Rue Général de Monge à Petigny
- Règlement complémentaire - Rue de France à Mariembourg - Sens unique limité (SUL)
- Règlement complémentaire - Rue des Religieuses à Mariembourg - Sens unique limité (SUL)
- Règlement complémentaire - Rue Lagaly à Pesche - Sens unique limité (SUL)
- Règlement complémentaire - Rue Bas du Village à Pesche - Sens unique limité (SUL)
- Règlement complémentaire - Rue Adolphe Gouttier à Couvin - Modification du sens unique en sens unique limité
- Règlement complémentaire - Rue Culot Haut à Petigny - Interdiction de stationnement
- Règlement complémentaire de circulation routière - Zone 30 km/h Abords Ecole - Rue Adolphe Gouttier (Couvin)
- RC Couvin – Rue Albert Collard (depuis le n°31 jusqu'au n°47) – Stationnement
- RC Couvin – Rue Albert Collard (côté impair, entre le n°44 et 49) – Interdiction de stationnement
- RC Pesche – Rue Hamia et de Signy (partiellement pour les deux voiries) – Chemin réservé aux véhicules agricoles, aux piétons, aux cyclistes et aux cavaliers

- RC Pesche – Voirie entre la rue des Trieux et la rue de Signy – Accès interdit excepté pour la desserte locale
- RC Couvin-Pesche – Route de Pesche – Chaussée à voie centrale
- RC Mariembourg – Rue du Cimetière d’Honneur – Restriction de circulation
- RC Presgaux – Rue du Grand Pont (parking du cimetière) - Stationnement
- Réservation d’un emplacement de stationnement pour personne handicapée à titre individuel – En face du n°32 Boulevard du Fort à Mariembourg

B. Dossiers en cours en 2025

- TRANSECURE : Micro-projet avec la Ville de Rocroi : aire de stationnement poids lourds
- Auto-partage : en attente passage convention, choix emplacement effectué
- Mise en place d’un Vélobus – Ecole des Frontières
- Concrétisation du Plan Communal de Mobilité
- Analyseur de trafic : Projet Mobility 2030 : nouveaux analyseurs avec intelligence artificielle
- Radars préventifs

7. FINANCES

Le Budget de l’Exercice 2025, après la Modification Budgétaire n° 1, se clôture de la manière suivante :

Service Ordinaire

	RECETTES	DEPENSES	BONI
Exercice propre	25.229.608,51 €	25.164.040,30 €	65.568,21 €
Exercices antérieurs	7.428.226,78 €	699.799,02 €	6.728.427,76 €
Prélèvements	0,00 €	3.000.000,00 €	-3.000.000,00 €
TOTAL	32.657.835,29 €	28.863.839,32 €	3.793.995,97 €

Service Extraordinaire

	RECETTES	DEPENSES
Exercice propre	9.796.075,38 €	11.943.098,53 €
Exercices antérieurs	3.632.385,63 €	6.136.416,89 €
Prélèvements	6.186.679,20 €	1.535.624,79 €
TOTAL	19.615.140,21 €	19.615.140,21 €

Le Compte Budgétaire 2024 dressé par Madame Aurore DA CUNHA, Directrice Financière faisant fonction, et arrêté par le Conseil Communal, en sa séance du 28/08/2025, donne les résultats suivants :

Service Ordinaire

Droits constatés : 30.017.404,86 €

Non-valeurs : 345.574,34 €

Imputations comptables : 22.095.055,09 €

Boni comptable : 7.576.775,43 €

Service Extraordinaire

Droits constatés : 8.310.848,98 €

Imputations comptables : 4.819.550,26 €

Boni comptable : 3.491.298,72 €

8. TAXES – REDEVANCES 2025 (BASE PREVISIONS BUDGETAIRES)

Redev. délivrance doc. et renseign. Urbanisme	35.000,00 €
Délivrance documents administratifs	35.000,00 €
Inhumations	1.000,00 €
Exhumations	250,00 €
Tombes (creusement)	17.000,00 €
Force motrice	90.000,00 €
Agences de paris	1.500,00 €
Dépôts de mitrilles	1.000,00 €
Marchés – droits d'emplacement	46.000,00 €
Secondes résidences	115.000,00 €
Centimes additionnels – 2600 PR.I.	4.131.146,43 €
Personnes physiques – 8,5 %	4.309.369,78 €
Automobiles	258.185,83 €
Terrains de camping	21.700,00 €
Distribution gratuite imprimés	65.000,00 €
Guichets bancaires	10.500,00 €
Enlèvement Immondices	974.000,00 €
Taxe de séjour	11.000,00 €
Vente sacs poubelles payants	20.000,00 €
Taxe Immeubles Inoccupés	1.000,00 €
Taxe discothèques	2.500,00 €
Taxe sur les panneaux publicitaires	12.500,00 €
Taxe sur les piscines privées	21.000,00 €
Taxe sur les éoliennes	12.500,00 €
Taxe sur la diffusion publicitaire sur voie publique	0,00 €
Taxe en matière d'armes	2.600,00 €
Taxe carrières	97.810,00 €

Taxe clubs privés	7.500,00 €
Amendes administratives	30.000,00 €

TOTAL : 10.332.062,04 €

9. MONTANT DE LA DETTE ET CHARGES Y RELATIVES

	Montant de la dette solde à rembourser au 31/12/2025	Charges d'amortissements et d'intérêts
Commune :	26.595.115,48 €	2.349.370,90 €
Etat :	3.864.193,43 €	217.326,47 €

10. TRAVAUX

A. Travaux terminés en 2025

- Aménagement de l'éclairage public du cheminement piéton vers la passerelle Pont Rouge
- Entretien de voiries 2024 à Couvin : Rue de Cerfontaine à Géronsart

B. Travaux en cours en 2025

- Crèche Bercet : réalisation du bâtiment
- PCDR :
 - Aménagement des Halles à Couvin (le lot 1 relatif au gros-œuvre a été lancé cette année)
- Maison de la Forêt et de la Randonnée : étude et revue du projet
- Maison de la Forêt - Géothermie : forage et équipement d'un nouveau puits
- Aménagement de stationnements vélo à Petigny (PIMACI) : placements à effectuer (attente fin travaux rue Chérelle)
- Rue Try-Pochaux et début rue de l'Etang à Brûly (PIC-PIMACI) (1.735.440,03 € TVAC)
- Rue des Juifs à Couvin (PIC) (758.742,11 € TVAC)
- Rue Chérelle à Petigny (PIC) (353.421,97 € TVAC)
- Remplacement de la passerelle de La Ruche (retardé suite travaux SWDE et impétrants Proximus + plans AP)
- Petit Patrimoine : mise en valeur de la galerie captante à Pesche (2.491,82 € TVAC)

C. Dossiers en cours en 2025

- Le Bercet : audit énergétique du bâtiment en vue de sa rénovation en phasage
- PCDR :
 - Aménagement du GR 12 à Brûly-de-Couvin
 - Aménagement de la Maison du Bailly à Pesche (réflexion en cours sur la hauteur de l'aménagement à effectuer)
- FERI 2026-2030 : choix et études en cours

- Petit Patrimoine – Fourniture et impression d'un panneau en hommage à Jean-Léon Huens : marché public à relancer
- Petit Patrimoine : restauration de la plaque de la sépulture de Léopold Roger au Cimetière de Mariembourg et fourniture de produits nettoyants pour les croix des soldats napoléoniens : attribué (2.619,65 TVAC)
- Petit Patrimoine : mosaïque Binon Cimetière de Couvin : études en cours
- Rue de France à Mariembourg : (PIMACI 22-24) : Attribué (315.590,69€ TVAC)
- Rue Noiret à Pesche et Rue Roger Lambert à Pesche (PIMACI 22-24) : Attribué (545.249,91€ TVAC)
- Réfection du kiosque à danser du Brûly (étude en cours de finalisation) ;
- Aménagement de la passerelle à la Ferme Waelkens côté parking (permis octroyé)
- Etude de restauration de la fresque du porche d'entrée de la chapelle N-D de la Brouffe à Mariembourg, état sanitaire de l'ensemble de la chapelle et travaux éventuels de restauration selon l'état sanitaire et selon les recommandations de l'Awap
- Escalier de secours de l'école de Presgaux : études en cours
- Equipement de deux mobipôles et d'un mobipoint à Couvin et à Mariembourg et Aménagement de stationnements vélo divers à Couvin (PIMACI) : en attente raccordements électriques AIESH

11. CIMETIERES

- 67 concessions de sépulture à 125 €
- 2 concessions de sépulture pour personne étrangère à 620 €
- 69 creusements pour le placement de caveaux à 125 €
- 61 ouvertures de caveaux à 150 €
- 9 ouvertures de columbarium à 50 €
- 21 cellules de columbarium à 400 €
- 5 caveaux à urnes à 300 €
- 4 taxes d'inhumation pour personne étrangère à 300 €
- 7 recouvrements pour inhumation au Couvent de Pesche à 308 €
- 12 plaquettes mémorielles à 40 €
- 38 renouvellements de concession à 125 €
- 119 taxes administratives à 5 €
- 3 exhumations pleine terre à 600 €
- 2 exhumations columbarium à 50 €

Soit un total de : 48.821 €

12. ENSEIGNEMENT

a. Enseignement fondamental primaire et maternel

1) Nombre d'élèves inscrits au 30 septembre 2025 : 487 dans le primaire et 238 dans le maternel, soit 725 élèves.

2) Le personnel enseignant comporte :

Ecole Fondamentale Communale des Eaux Vives : 1 Directeur Stagiaire sans classe – 5 institutrices maternelles et 9 instituteurs(trices) primaires.

Ecole Fondamentale Communale des Vallons : 1 Directeur f.f. sans classe – 6 institutrices maternelles et 12 instituteurs(trices) primaires.

Ecole Fondamentale Communale des Frontières : 1 Directeur sans classe – 6 institutrices maternelles et 14 instituteurs(trices) primaires.

Soit un total de 58 effectifs (3 directeurs, 17 institutrices maternelles et 35 instituteurs(trices) primaires)

- 3 maîtres d'éducation physique
- 1 maître de morale
- 2 maîtres de religion catholique
- 2 maîtres d'anglais
- 2 maîtres de psychomotricité
- 2 maîtres de cours de philosophique et de citoyenneté

Soit un total de 12 maîtres de cours spéciaux

Soit un total général de 67 agents.

13. URBANISME

Du 01/01/2025 au 31/12/2025, des demandes de **permis d'urbanisme** ont été enregistrées dans les domaines ci-après :

TOTAL DES DEMANDES INTRODUITES	169
Permis d'urbanisme délivrés	
- Par la commune	96
o Octroi partiel	2
- Par le Fonctionnaire délégué	13
- Par le Gouvernement	2
Refus de permis d'urbanisme	
- Par la Commune	9
- Par le Fonctionnaire délégué	/
- Par le Gouvernement	1
En cours	46
Retrait décision	-
Irrecevable	-
Plans modifiés	13
Abandonnés	2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025, des demandes de **permis d'urbanisation** enregistrées :

Demandes de permis d'urbanisation	0
Demande de permis d'urbanisation –modification de Permis de lotir	0

Du 01/01/2025 au 31/12/2025, des documents suivants ont été délivrés :

Certificat d'urbanisme n°1 :	499
- En cours	22
Redevance CU1	26970 €
Certificat d'urbanisme n°2 : (en cours)	1

Du 01/01/2025 au 31/12/2025, des infractions ont été constatées

Nombre	29
Issue favorable (régularisation)	6
En cours	23

e. **DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Du 01/01/2025 au 31/12/2025, des demandes de **permis d'environnement** enregistrées :

Demande de classe 1	
Permis unique : 0 Autorisation : 0 En cours : 0	Permis d'environnement : 0
Demande de classe 2	
Demande de permis unique : 6 Autorisation : 1 En cours : 5 Redevance = 271.35 €	Demande de permis d'environnement : 7 Autorisation : 4 En cours : 3 Recours : / Redevance = (4x 150) = 600 €
Déclaration de classe 3 : 71 Recevables : 68 Irrecevables : 3 En cours : 0 Redevance = (12 x 40) + (59 x 50) = 3430 €	

AUTRES DOSSIERS

Projet d'Assainissement	3
Délivrés :	1
En Cours	2
Autorisation Domaniale (délivrées)	2
Demande de dérogation d'appel à un architecte (délivrée)	1

14. LOGEMENT

Fonction indicateur expert

Du 20/01/2025 au 31/12/2025, des demandes ont été envoyées aux citoyens n'ayant pas d'élément de confort déclaré dans leur bâtiment.

TOTAL COURRIERS ENVOYES	756
Dailly	15
Aublain	46
Gonrieux	25
Presgaux	59
Pesche	70
Couvin	393
Petite-Chapelle	26
Frasnes	67
Boussu-en-Fagne	55

TOTAL FORMULAIRES RECUS	421
Dailly	15
Aublain	38
Gonrieux	18
Presgaux	43
Pesche	39
Couvin	256
Petite-Chapelle	9
Frasnes	3
Boussu-en-Fagne	0

Pour l'instant, 207 formulaires ont été traités par la SPF Finances (Service Cadastre), une plus-value des revenus cadastraux sera de 64729,77 € pour 2026 avec pour la commune 21037,18€.

Fonction Logement

- Taxe sur les logements inoccupés
Du 20/01/2025 au 31/12/2025, des contrôles ont été effectués.

Dailly (13 bâtiments)	
Seconde résidence	5 2000 €
Bâtiment en travaux	1
Bâtiment en vente	3
Bâtiment taxés inoccupés	4 5340 €
Gîte à remettre en ordre -> Urbanisme	1
Aublain (21 bâtiments)	
Seconde résidence	6 2400 €
Bâtiment en travaux	3
Bâtiment en vente	2
Bâtiment ayant un 2 ^{ème} constat	10
Gîte à remettre en ordre -> Urbanisme	2

Gonrieux (32 bâtiments)	
Procédure toujours en cours	

Couvin Faubourg Saint Germain (31 bâtiments)	
Procédure toujours en cours	

- Insalubrité
Du 20/01/2025 au 31/12/2025, 10 dossiers sont en cours
- Surpeuplement
Du 20/01/2025 au 31/12/2025, 1 dossier en cours
- Logements collectifs
Du 20/01/2025 au 31/12/2025, 2 dossiers en cours

Fonction Prévention Incendie

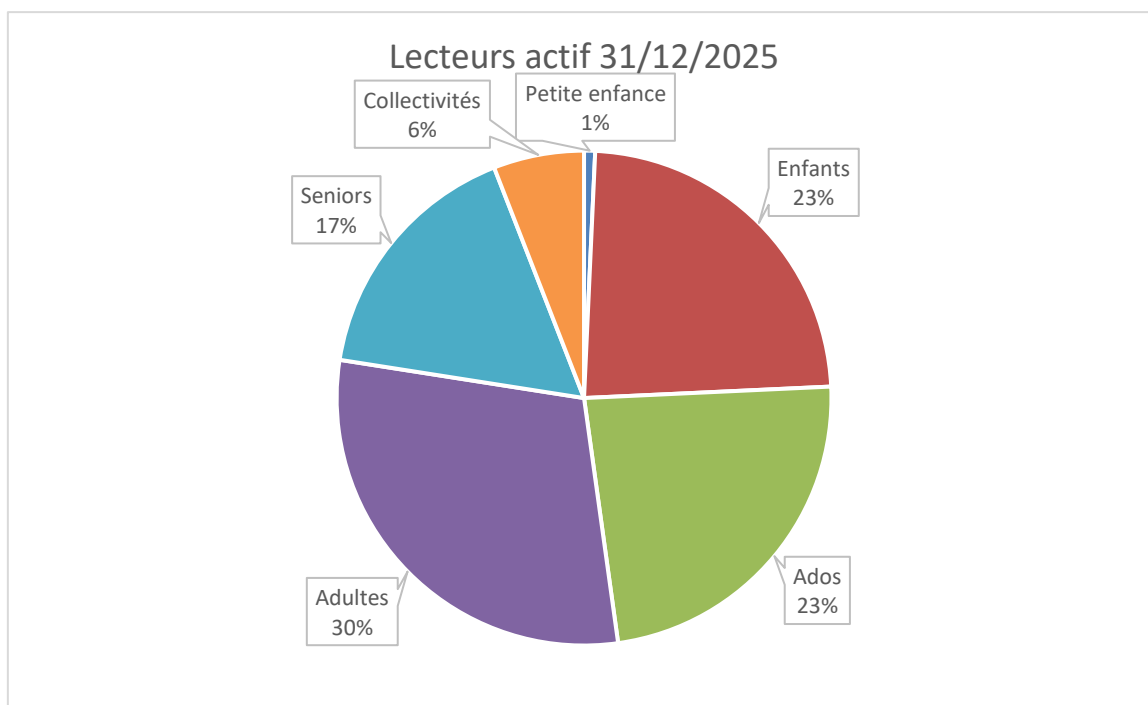
Du 20/01/2025 au 31/12/2025, 83 demandes ont été introduites à la zone Dinaphi.

15. BIBLIOTHEQUES

Prestations A.P.E. à temps plein (3)	38h./semaine
Prestations A.P.E. à mi-temps (1)	19h./semaine
Nombre d'heures d'ouverture	Couvin : 22h30 /semaine (hors animation)
Nombre de lecteurs actifs en 2025	1337
Nouvelles inscriptions	297
Nombre de prêts total	18762
Dont nombre de prêts pour les écoles	2147
Principales animations dans la bibliothèque	
	Accueils de classes, visite, prêt et lectures vivantes
	Présentation, visite et présentation métier pour le Codef et l'ASBL Carrefour
	Explor'assocés (150 élèves)
	Club littéraire ado (2séances/mois)
	Club littéraire adulte
	Accueil de groupes du PMS, Codef, Carrefour Formation, Mariembourg santé, les Goélants...
Principales animations hors bibliothèque	Les petits ambassadeurs
	Animations aux ONE de la région
	Crealisons
	Play'zen à l'ARJR
AU TOTAL : Plus de 120 animations et accueils	
Nombre d'ouvrages encodés dans le catalogue collectif provincial	20.882 documents
Services supplémentaires	
Consultations internet gratuite	5 ordinateurs à Couvin
Impression de documents	Tarif par feuille : 0.10€ (noir et blanc), 0.15€ (couleurs). Basé sur le prix de l'encre et du papier.
Revue : "En Fagne et Thiérache", "Au Pays des Rièzes et des Sarts", "archives du Courrier de Philippeville »	Disponible sur demande
Conventions de partenariat et coopérations majeures	
Bibliothèque Provinciale de Namur	Comité des usagers, intégration au catalogue collectif, réseau provincial (plus de 14 bibliothèques)

Bibliothèque de Florennes	Réseau "encyclopédique" (Florennes-Couvin-Doische)
Action Sud	Dépôt et soutien logistique
CCCCC	Journée Culture école Théâtre à l'école Prix de l'Eau Noire jeunesse (bisannuel)
MJ « Les leus »	Animations de créativité
MJ « 404 »	Animations de créativité
Etablissements scolaires publics et privés de la commune.	Animations thématiques et accueils. Les petits ambassadeurs Petite fureur Play'zen
Fedasil	Partenariat dépôt/prêt gratuit
ONE	Animations diverses
AMO-CIAC/Inforjeunes	Divers animations, play'Zen, Explor'assocés

Répartition du public



16. VENTE DE BOIS

La vente de bois marchand pour l'exercice 2025 s'élève à 597.000 euros (hors frais et TVA). La vente de bois de chauffage s'élève quant à elle à 16.335 €.

17. PATRIMOINE

VENTE

Vente d'un terrain à PETIGNY pour un montant de 510 euros.

Vente d'un terrain à FRASNES-LEZ-COUVIN pour un montant de 950 euros.

Vente d'un terrain à BOUSSU-EN-FAGNE pour un montant de 1.425 euros.

Emprises PRESGAUX et GONRIEUX pour un montant de 3.700 euros.

ACQUISITION

Acquisition d'un terrain à COUVIN pour un montant total de 27.000 euros.

Acquisition d'un terrain à COUVIN pour un montant de 2.500 euros.

ECHANGE

Echange de terrains à COUVIN dans le cadre du projet Local'Bois.

18. INCIVILITÉS

RAPPORT ANNUEL 2025 (de septembre à décembre) Service incivilités		
PV environnement :	15	
S.A.C. :	18	
Avertissement :	3	
Courrier :	34	
Dépôt clandestin/Inspection :	98	
Etat des lieux :	61	
Distribution toutes-boîtes :	115	Sortie hâtive/tardive – Végétation – Trottoir – Dépôt appareil électroménager - ...

19. CAR COMMUNAL

Huitième année de fonctionnement du Car Communal. Les missions restent les mêmes à savoir déplacer les enfants des écoles communales vers le Couvidôme, la piscine et la visite médicale et l'une ou l'autre demande pour des déplacements divers.

Les écoles du réseau libre demandent de plus en plus souvent de pouvoir bénéficier du car communal (que ce soit pour aller à la piscine ou d'autres déplacements locaux).

Année de fonctionnement normal, pour la deuxième année, durant le mois d'octobre les élèves de P1, P2 et P3 de l'école libre Saint-Joseph profitent également du car communal pour se rendre à la piscine.

Comme l'année passée le car communal a dû faire face à des dépenses imprévues (problèmes électroniques et mécaniques divers).

Couvidôme et/ou piscine

Toutes les écoles communales se rendent donc au Couvidôme ou à la piscine. Ce sont quelques **580 élèves** (de janvier à juin), trois professeurs d'éducation physique et deux maîtres spéciaux en psychomotricité qui profitent pleinement de ce service. Depuis le mois de septembre, le nombre d'enfants transportés est passé à **591 élèves**. Les écoles du réseau libre ont profité du car communal pour aller à la piscine, il s'agit des écoles libres de Frasnes, Mariembourg et des petites classes de

l'école Saint-Joseph (P1, P2 et P3), ce sont ainsi **une septantaine d'élèves** qui se rajoute au 591 des écoles communales.

Depuis le mois de septembre, la réforme de l'enseignement et la mise en place du « Pacte pour un Enseignement d'excellence » et du tronc commun font que les élèves de P5 et P6 ont 1 heure de gymnastique supplémentaire par semaine. Il a donc fallu ruser pour rajouter ces périodes à l'horaire de base du car communal.

La répartition initialement prévue se fait comme suit :

HEURES	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
	Semaine A	Semaine B	Semaine A	Semaine B	Semaine A	Semaine B	Semaine A	Semaine B	Semaine A	Semaine B
8h30 à 10h10			DAILY Classe(s) : P5 et P6 1 enseignants (Clément) Départ école : 08h30 Départ Couvidôme : 10h10				MARIEMBOURG Classe(s) : P5 et P6 1 enseignants (Clément) Départ école : 08h15 Départ Couvidôme : 10h10	PRESGAUX Classe(s) : P5 et P6 1 enseignants (Clément) Départ école : 08h15 Départ Couvidôme : 10h10		
10h25 à 12h05	PETIGNY Classe(s) : P5 et P6 2 enseignants (Anne-Lise + Clément) Départ école : 10h25 Départ Couvidôme : 12h05	PETITE-CHAPELLE Classe(s) : P5 et P6 2 enseignants (Anne-Lise + Mélissandre) Départ école : 10h25 Départ Couvidôme : 12h05							PESCHE Classe(s) : P5 et P6 1 enseignants (Clément) Départ école : 10h25 Départ Couvidôme : 12h05	AUBLAIN Classe(s) : P5 et P6 1 enseignants (Clément) Départ école : 10h25 Départ Couvidôme : 12h05
13h15 à 15h15				CUL-DES-SARTS Classe(s) : P5 et P6 2 enseignants (Clément) Départ école : 13h00 Départ Couvidôme : 15h00						

En septembre, le car communal a repris le même horaire que l'année scolaire précédente si ce n'est les heures de P5 et P6 (tableau précédent) qui viennent donc compléter l'horaire existant.

HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30 à 10h10	MARIEMBOURG Classe(s) : P1 → P2 2 enseignants (Anne-Lise + Mélissandre) ?? élèves Départ école : 08h15 Départ Couvidôme : 09h55	AUBLAIN Classe(s) : P1 → P6 2 enseignants (Anne-Lise + Clément) ?? élèves Départ école : 08h15 Départ Couvidôme : 09h55	PRESGAUX Classe(s) : P1 → P3 2 enseignants (Clément + Anne-Lise) ?? élèves Départ école : 08h15 Départ Couvidôme : 09h55	PESCHE Classe(s) : P1, P2 1 enseignants (Clément) ?? élèves Départ école : 08h15 Départ Couvidôme : 09h55	PETIGNY Classe(s) : P1 → P6 3 enseignants (Anne-Lise + Clément + Mélissandre) ?? élèves Départ école : 08h15 Départ Couvidôme : 09h55
10h25 à 12h05	MARIEMBOURG Classe(s) : P3 → P6 2 enseignants (Anne-Lise + Mélissandre) ?? élèves Départ école : 10h10 Départ Couvidôme : 11h45	GONRIEUX Classe(s) : P1 → P6 2 enseignants (Anne-Lise + Clément) ?? élèves Départ école : 10h10 Départ Couvidôme : 11h45	PRESGAUX Classe(s) : P4 → P6 1 enseignant (Clément) ?? élèves Départ école : 10h10 Départ Couvidôme : 11h45	PESCHE Classe(s) : P3 → P6 2 enseignants (Anne-Lise + Clément) ?? élèves Départ école : 10h10 Départ Couvidôme : 11h45	DAILY Classe(s) : P1 → P6 1 enseignant (Anne-Lise) ?? élèves Départ école : 10h10 Départ Couvidôme : 11h45
13h15 à 15h15	PETITE-CHAPELLE Classe(s) : M1 M2 M3 Psychomotricité ?? élèves Départ école : 13h00 Départ Couvidôme : 14h40	BRÜLY Classe(s) : P1 → P6 2 enseignants (Anne-Lise + Clément) ?? élèves Départ école : 13h15 Départ Couvidôme : 15h15		FRASNES Classe(s) : P1 → P6 2 enseignants (Anne-Lise + Clément) ?? élèves Départ école : 13h15 Départ Couvidôme : 15h15	CUL-DES-SARTS Classe(s) : P1 → P6 3 enseignants (Anne-Lise + Clément + Mélissandre) ?? élèves Départ école : 13h15 Départ Couvidôme : 15h15

L'école libre Saint-Joseph complète l'horaire les mardis matin.

Visites médicales

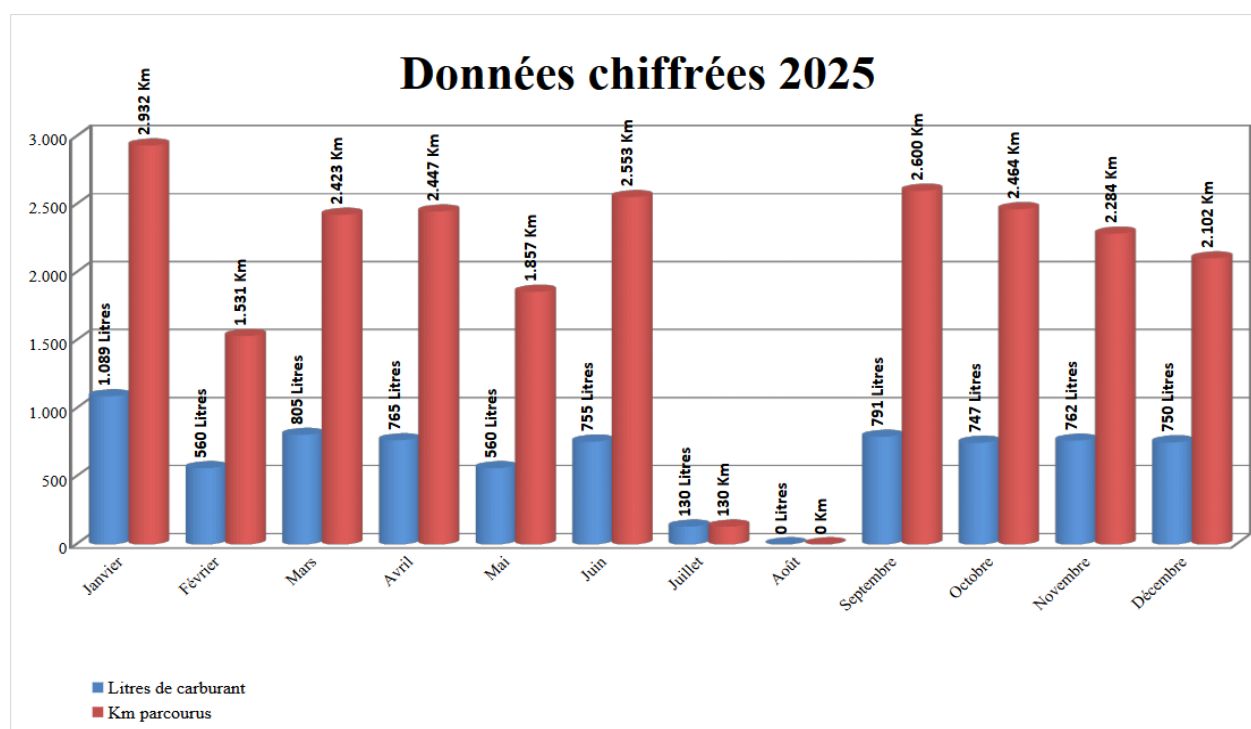
Depuis le début de l'année se sont quelques **373 enfants** (219 enfants de janvier à juin et 151 enfants de septembre à décembre 2025) qui se seront présentés à la visite médicale tout au long de l'année 2025. Ces visites ont lieu principalement le jeudi mais peuvent exceptionnellement avoir lieu un autre jour de la semaine selon les disponibilités du car en période scolaire.

Evènements ponctuels :

- **Le samedi 27 septembre 2025** : Opération Arc-en-Ciel, Le Plan de Cohésion sociale en partenariat avec les Maisons des Jeunes de Frasnes (Les Leus) et de Couvin (le 404) ainsi que l'AMO le CIAC ont répondu à l'invitation de l'ASBL Arc-en-Ciel afin de passer une journée au Parc d'attractions Walibi.
- **Classe de dépaysement** : Quelques-unes de nos écoles ont été en classe de dépaysement à Jamiolle au Centre « Prendre l'Ere » et au Domaine Provincial de Chevetogne, ADEPS Loverval.
- **Grotte de Neptunes** : Certaines de nos écoles ont reçu des places pour aller visiter les grottes.
- **Exposition de Kitty Crowther** : Les écoles communales ont été invitées à participer à une activité/exposition à la bibliothèque de Couvin. Un horaire a été mis en place du 12 au 26 septembre afin d'y conduire les enfants.
- **Divers mercredis après-midi** : En collaboration avec le PCS de Couvin, des après-midis jeux dans diverses salles de l'entité.
- **Rencontre intergénérationnelle** : L'école de Pesche rend visite aux résidents de la maison de repos Champagnat à plusieurs reprises.
- **Excursions scolaire diverses** : Chevetogne, Barrages de l'Eau d'Heure ...

Consommation

Du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 le car communal aura parcouru 23.323 km. La consommation totale pour cette même période est de 7.714 litres. Ce qui fait une moyenne de 33 l/100 km.



20. PLAN CLIMAT

Service Environnement - Climat et Energie		
Statistiques 2025		
Thématiques - projets	Description	Chiffres
Projet Smart Région	Mise en place de compteurs communicants pour l'eau, l'électricité et le mazout/gaz dans trois écoles	9 compteurs communicants installés au total
Achat groupé d'énergie	Mise en œuvre d'un achat groupé d'énergie	* 339 ménages inscrits à l'action * 165 ménages ayant souscrit à l'offre transmise * 70 tonnes d'équivalent CO ² évitées
Sensibilisation énergie	Rédaction d'articles portant sur l'énergie à destination des citoyens via le bulletin communal	8 articles rédigés (+ 2 affiches explicatives sur les primes)
	Organisation d'ateliers au sujet de la gestion de l'énergie	* 3 ateliers organisés en partenariat avec l'asbl Solidarités Plurielles de l'Entre-Sambre-et-Meuse et d'asbl Espace Environnement * 10 participants
Rénovation du bâti	Organisation d'une soirée d'informations	* 1 soirée d'information au sujet de Local'Renov organisée * 14 participants
	Octroi de primes pour la réalisation d'un audit énergétique dans le cadre de projets de rénovation	15 primes octroyées aux citoyens couvinois
Biomasse	Sensibilisation vers les élus	1 présentation des solutions de chaudières à plaquettes par Coopeos en séance de collège communal
	Sensibilisation vers les citoyens	* 2 articles dans les bulletins communaux au sujet du chauffage au bois * Distribution de carnets de sensibilisation "La Maîtrise du Feu" aux citoyens
Gestion des îlots de chaleur urbain	Mise en place de stations de mesures des conditions climatiques dans le cadre de la collaboration avec Canopea et l'ISSeP	2 stations de mesures expérimentales installées sur l'entité

Chapitre III : SYNTHESE DU PROJET DE BUDGET

1. SERVICE ORDINAIRE

Boni de l'exercice propre : 0,00 €

Boni général (exercice propre + exercices antérieurs) : 3.036.855,07 €

Le budget respecte la circulaire budgétaire car il est en boni à l'exercice propre.

Personnel (*)	9.871.055,00 €
Fonctionnement	4.651.677,80 €
Transferts	5.602.423,97 €
Dette	4.490.792,83 €
Prélèvements	- €
Total (exercice propre)	24.615.949,60 €
Exercices antérieurs	757.140,00 €
Prélèvements	- €
Total général	25.373.089,60 €

Prestation	3.604.657,12 €
Transferts (*)	20.952.792,48 €
Dette	58.500,00 €
Prélèvements	- €
Total (exercice propre)	24.615.949,60 €
Exercices antérieurs	3.793.995,07 €
Prélèvements	- €
Total général	28.409.944,67 €

Les augmentations des dépenses pour 2026 résultent principalement des indexations de la part des salaires. Nous remarquons que les cotisations (Pays des Lacs, OCTC, Centre Culturel), de Subsides (Fabriques d'Eglise et Clubs sportifs (transfert d'un article de fonctionnement)) et de frais de fonctionnement du CPAS sont restées stables. Un gros travail a été effectué sur les frais de fonctionnement afin de réguler les dépenses et se rapprocher des dépenses réelles.

L'augmentation de moins de 100.000,00 € au niveau des frais du personnel, malgré l'indexation s'explique par le fait que le plan d'embauche de 2026 est à zéro. Aucune embauche ni remplacement n'est prévu pour cette année budgétaire.

2. SERVICE EXTRAORDINAIRE

Montant global des dépenses (exercice propre + exercices antérieurs) : 5.434.726,13 €

Ventilation des voies et moyens

Fonds de réserve extraordinaire	3.030.482,99 €
Emprunts	0,00 €
Subsides	1.870.196,99 €

Les principaux investissements 2026 sont financés par fonds de réserves. Le choix a été porté de ne faire aucun emprunt pour cette année budgétaire afin de ne pas alourdir le Service Ordinaire pour les années futures.

Le présent rapport a été porté à la connaissance du Collège Communal, réuni en séance du 19/01/2026.

Le présent rapport a été porté à la connaissance du Conseil Communal, réuni en séance du 29/01/2026.